

**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Ré
al
Moni
bel



21081390

Déposé au greffe
du Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Huy, le
le greffier

Greffé

1 JUL 2021

N° d'entreprise : 0401 465 578

Dénomination

(en entier) : *L'OUVRIER CHEZ LOI*

(en abrégé) :

Forme juridique : S.A.

Siège : Rue d'Amérique, 26/1 - 4500 Huy

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte : Démissions - Nominations - Délégations de pouvoir

Démissions - Nominations :

Sont sortants :

- Madame OCHELEN Aurélie
- Monsieur PETRY Marcel
- Monsieur PARMENTIER Claude

Candidatures reçues :

- Monsieur PETRY Marcel
- Monsieur PARMENTIER Claude
- Monsieur MERCIER Xavier

Sont élus :

- Monsieur PETRY Marcel
- Monsieur PARMENTIER Claude
- Monsieur MERCIER Xavier

Composition Conseil Administration

1. PARMENTIER Claude, rue Gohette, 10 à 4520 WANZE
2. MERCIER Xavier, Rue de Leumont, 54 à 4520 WANZE
3. GIROUL Nicole, rue Saule Gaillard, 52 à 4540 AMAY
4. BRUGMANS Dominique, Thier Oulet, 44a à 4480 ENGIS
5. BAUWENS Eric, Les Golettes, 18A à 4500 HUY
6. HELLEMANS Guillaume, Rue de la Chataigneraie, 3c à 4570 MARCHIN
7. DOCQUIER Nicolas, Rue Grande Ruelle, 3 à 4530 VILLERS LE BOUILLET
8. ANDRE Julien, Rue Joseph Wauters, 48 à 4500 HUY
9. DAVIGNON Janine, Rue A. Fouarge 41 à 4540 AMAY
10. PETRY Marcel, Rue Haies de la Brassine, 10 à 4120 NEUPRE
11. PRAILLET André, Rue Fays, 16 à 4530 VILLERS LE BOUILLET
12. LOISEAU Cédric, Rue Florichamps, 14 à 4577 MODAVE

Délégations de pouvoir

Délégation de pouvoirs et de signatures du Directeur-gérant de la société

Conformément au plan d'action défini suite à l'audit réalisé par la Région wallonne, le Conseil d'Administration délègue au Directeur gérant

les pouvoirs suivants :

- signer toute la correspondance journalière,
- dresser tous les inventaires des biens et valeurs quelconques pouvant appartenir à la société,
- passer seule les actes de prêts hypothécaires consentis par la société,
- accepter valablement les hypothèques,

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/07/2021 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature

Réservé
au
Moniteur
belge



Volet B - Suite

- passer les actes de mainlevée avec ou sans paiement et avec dégrèvement total ou partiel,
- autoriser, signer les conventions de désolidarisation,
- intervenir à toute procédure d'ordre et donner valablement quittance,
- pour le service de la poste, recevoir tout envoi recommandé,
- représenter la société à toute vente publique,
- acquérir au nom de la société, si cela en est opportun, les immeubles exposés en vente publique pour donner suite à une procédure de saisie-exécution immobilière à l'encontre des débiteurs de la société et dans les hypothèques suivantes : en cas d'absence d'amateur ou en cas d'adjudication pour un montant inférieur à 50% de la valeur vénale du bien
- d'exécuter les paiements à charge de la société
- de déléguer à un autre mandataire une partie de ses pouvoirs qu'elle détermine et pour la durée qu'elle fixe.

Ces mandats sont délégués à Madame Murielle JOIE, Directrice-gérante.

Article 14 des statuts : Le CA définit les attributions de l'Administrateur-délégué

L'administrateur délégué est chargé :

- de vérifier l'exécution des décisions du Conseil d'Administration et du Comité de Crédit,
- d'approuver les paiements relatifs au fonctionnement de la société hormis ceux relatifs à l'exécution des missions reprises à l'article 4 des statuts
- d'assurer la bonne exécution des marchés publics

Il ne perçoit aucune rémunération

Ces mandats sont délégués à Monsieur Claude PARMENTIER, Administrateur-délégué